



La Secrétaire générale de l'OACI, M^{me} Fang Liu, ouvre le troisième Symposium international sur le transport aérien de l'OACI. Plus de trois cent délégués de 68 pays, de 14 organisations internationales et d'une large palette de groupes ont participé à l'événement.

LES QUESTIONS DE CONCURRENCE EN TÊTE DES DÉBATS LORS D'UN ÉVÉNEMENT HISTORIQUE SUR LE TRANSPORT AÉRIEN

MONTRÉAL, le 5 avril 2016 – Les États et les groupes du secteur aéronautique se sont penchés sur un vaste éventail de sujets portant sur la concurrence et la réglementation dans le transport aérien international durant le symposium de haut niveau tenu cette semaine à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

La Secrétaire générale de l'Organisation, M^{me} Fang Liu, a déclaré dans ses remarques liminaires au troisième Symposium international sur le transport aérien de l'OACI que « le transport aérien est devenu un élément essentiel de notre société mondiale ; l'aviation est un moteur fondamental du développement économique, social et culturel dans le monde entier, employant environ soixante millions de personnes au niveau mondial et produisant plus de 2 400 milliards de dollars de revenus d'activité économique ».

Le Symposium a constitué pour les experts de haut niveau délégués de gouvernements, de compagnies aériennes, d'aéroports, de fournisseurs de services aériens et du monde universitaire une occasion unique de définir plus avant l'équilibre concret nécessaire entre les exigences de concurrence des marchés et les responsabilités en matière de réglementation, tout en favorisant la convergence des politiques liées à la concurrence. Il a notamment été

débatu de la nécessité de mieux comprendre les diverses politiques des États en matière de concurrence et leur principe de concurrence loyale, et de parvenir à un consensus, de la transparence accrue dans le traitement des questions de concurrence, notamment en ce qui concerne les aides et subventions publiques, des attentes globales favorables à la libéralisation afin d'appuyer la connectivité mondiale, qui permet aux États et régions de bénéficier d'un accès efficace aux marchés mondiaux et aux échanges commerciaux, et enfin des difficultés inhérentes à l'élaboration de garde-fous propres à l'aviation.

Tenant compte des problématiques qui se posent lorsqu'on recherche une définition communément admise de la « concurrence loyale » ou de l'« égalité des chances », les participants ont fait appel à l'OACI en sa qualité de chef de file pour appuyer la libéralisation du transport aérien, notamment par l'élaboration d'accords internationaux, ainsi que par un dialogue et un échange d'informations accrues visant à favoriser une compréhension plus globale des priorités et des implications en matière de concurrence pour les exploitants et les autorités.

« Étant donné que l'environnement d'exploitation est de plus en plus soumis aux marchés, la concurrence entre les compagnies aériennes et entre les aéroports continuera de s'intensifier », a souligné M^{me} Liu. « Des défis majeurs attendent aujourd'hui les autorités de réglementation, qui doivent garantir la santé et le bon fonctionnement de l'environnement d'exploitation ainsi que l'égalité des chances pour tous les transporteurs. Continuant de progresser dans la libéralisation du transport aérien, il nous faudra aussi travailler à la convergence des règles mondiales en matière de concurrence. »

Plus de trois cent délégués de 68 pays, de 14 organisations internationales et d'une large palette de groupes ont participé au Symposium de l'OACI.

Ressources pour les rédacteurs : [Travaux de l'OACI en matière de développement économique](#)
[Informations sur la concurrence](#)
[Recueil des politiques et pratiques en matière de concurrence](#)
[Politique et réglementation du transport aérien](#)
[Développement de l'aviation et campagne « Aucun pays laissé de côté » de l'OACI](#)

Contact : William Raillant-Clark
Administrateur des communications
wraillantclark@icao.int
+1 514-954-6705